



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal adopté de la séance extraordinaire du 3 décembre 2019

PRÉSENCES:

Monsieur Sébastien Pomerleau, parent	Madame Marie-Chantale Lord, parent
M. Jean Tittley, parent	Madame Sonia Grégoire, directrice
M. Nouredine Bsiker, parent	Madame Isabelle Henry, parent substitut
Madame Doris Hardy, représentante du personnel de soutien	Madame Lynda Cahill, représentante du personnel enseignant
Madame Catherine Genest, parent	Mme Nancy Martel, représentante du personnel enseignant

ABSENCES:

Madame Réjeanne Beaulieu, commissaire	Madame Annie-Claude Lefebvre, représentante du personnel professionnel
Madame Nathalie Dumont, représentante du service de garde	

Ordre du jour

1. OUVERTURE

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. DISCUSSION

- 2.1 Proposition de relocalisation des classes spécialisées
 - 2.1.1 Invité : Monsieur Éric Beaupré, directeur général adjoint de la commission scolaire et directeur des services éducatifs
 - 2.1.2 Interventions du public exceptionnellement permises pour ce point
- 2.2 Consultation des parents sur l'implantation du programme d'anglais intensif

3. SORTIES ÉDUCATIVES À APPROUVER

- 3.1. Sorties pour le groupe 807

4. FERMETURE

- 4.1. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE

1.1 Mot de bienvenue

M. Pomerleau ouvre la séance à 19h02. Il prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et au public. Madame Sonia Grégoire explique au public l'objectif de la consultation.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Considérant que la réunion d'aujourd'hui est une séance extraordinaire, l'ordre du jour se limite aux points essentiels.

C.E. 2019-2020-	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
-----------------	---

2. DISCUSSION

2.1 Proposition de relocalisation des classes spécialisées

2.1.1 Invité : Monsieur Éric Beaupré, directeur général adjoint de la commission scolaire et directeur des services éducatifs

Monsieur Beaupré résume les documents et facteurs qui permettent d'orienter des décisions telles que la relocalisation des classes d'adaptation scolaire. L'enjeu principal souligné est l'augmentation de la clientèle dans le secteur. Monsieur Beaupré dresse un portrait des écoles du secteur en tenant compte de la capacité d'accueil de chacune et des prévisions de clientèle.

2.1.2 Interventions du public exceptionnellement permises pour ce point

Il y a une période d'échange entre le public, les membres du conseil d'établissement et Monsieur Beaupré. Plusieurs parents expriment leurs inquiétudes par rapport à la relocalisation de leurs enfants. M. Beaupré explique que si la proposition est entérinée par le Conseil des commissaires, la commission scolaire se mettra au travail immédiatement pour préparer toutes les parties concernées afin d'avoir une relocalisation la plus harmonieuse possible. Il donne également certains détails pour expliquer pourquoi d'autres scénarios suggérés par les parents n'ont pas été retenus par la commission scolaire dans son analyse, par exemple, la difficulté de toucher aux aires de dessertes tant que l'ensemble des classes de maternelle 4 ans n'auront pas été implantées.

Il est décidé que les parents soient informés par courriel des dates des rencontres du Conseil des commissaires et des procédures à suivre pour y faire une représentation.

Les éléments apportés à la discussion par les parents lors de cette séance ont été pris en note par le Conseil d'établissement, qui se positionnera face à la proposition de relocalisation des classes d'adaptation scolaire à sa prochaine séance.

2.2 Consultation des parents sur l'implantation du programme d'anglais intensif

Monsieur Pomerleau rappelle que ce point vise à couvrir les modalités du processus d'information et de consultation des parents. Madame Grégoire présente les informations obtenues jusqu'à maintenant d'autres écoles ayant implanté un programme d'anglais intensif ainsi que la présentation destinée aux parents sur laquelle elle travaille actuellement.

Les membres discutent de l'objectif et du contenu de la rencontre d'information, de son déroulement et de la publicité qui en sera faite. On suggère la création d'une section au site web de l'école contenant des hyperliens vers des documents informatifs à propos de l'anglais intensif, puis d'indiquer l'adresse de cette page sur la lettre d'invitation à la rencontre.

Le contenu du sondage à venir est ensuite discuté par les membres. Les parents pourront être pour l'implantation de l'anglais intensif, contre ou s'abstenir, et pourront ajouter des commentaires. L'analyse des résultats par le Conseil d'établissement sera faite le 4 février. La proposition de sonder l'intérêt des élèves n'est pas retenue.

Il est décidé que la rencontre d'information se tiendra le 14 janvier et que le sondage sera envoyé le 15 janvier. Les parents des élèves de la maternelle à la 6e année seront sondés, à l'exception des familles des classes d'adaptation scolaire qui ne sont pas visés par l'anglais intensif. La lettre d'information et l'invitation à la rencontre sera validée à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement. On choisit de communiquer dans l'Info-Parents du 12 décembre que des consultations sur l'anglais intensif se tiendront au retour des fêtes.

3. SORTIES ÉDUCATIVES À APPROUVER

3.1 Sortie pour le groupe 807

Madame Grégoire présente le projet de confection de biscuits en pots de la classe du groupe 807. Elle souhaite obtenir l'autorisation du CE afin d'aller avec les élèves au IGA et au Dollarama pour acheter le matériel nécessaire.

C.E. 2019-2020-	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la sortie du groupe 807.
------------------------	--

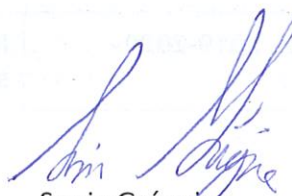
4. FERMETURE

4.1 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h43



Sébastien Pomerleau
Président



Sonia Grégoire
Directrice